



Direction inter régionale des services pénitentiaire de Toulouse
Service pénitentiaire d'insertion et de probation de l'Hérault

Retour d'expérience d'un modèle de justice restaurative

*Les rencontres condamnés-victimes
appliquées aux violences sexuelles*

*Colloque CRIAVS LR: nouvelles formes de violences sexuelles
17 novembre 2017*

Qu'est ce que la justice restaurative ?

« La JR est un **processus** destiné à **impliquer** le plus possible ceux qui sont concernés par la commission d'une infraction particulière, à identifier et à répondre **collectivement** à tous les torts, besoins et obligations dans le but de **réparer** les préjudices et de **rétablir l'harmonie sociale** la meilleure »

(Howard ZEHR)

Genèse et fondements juridiques

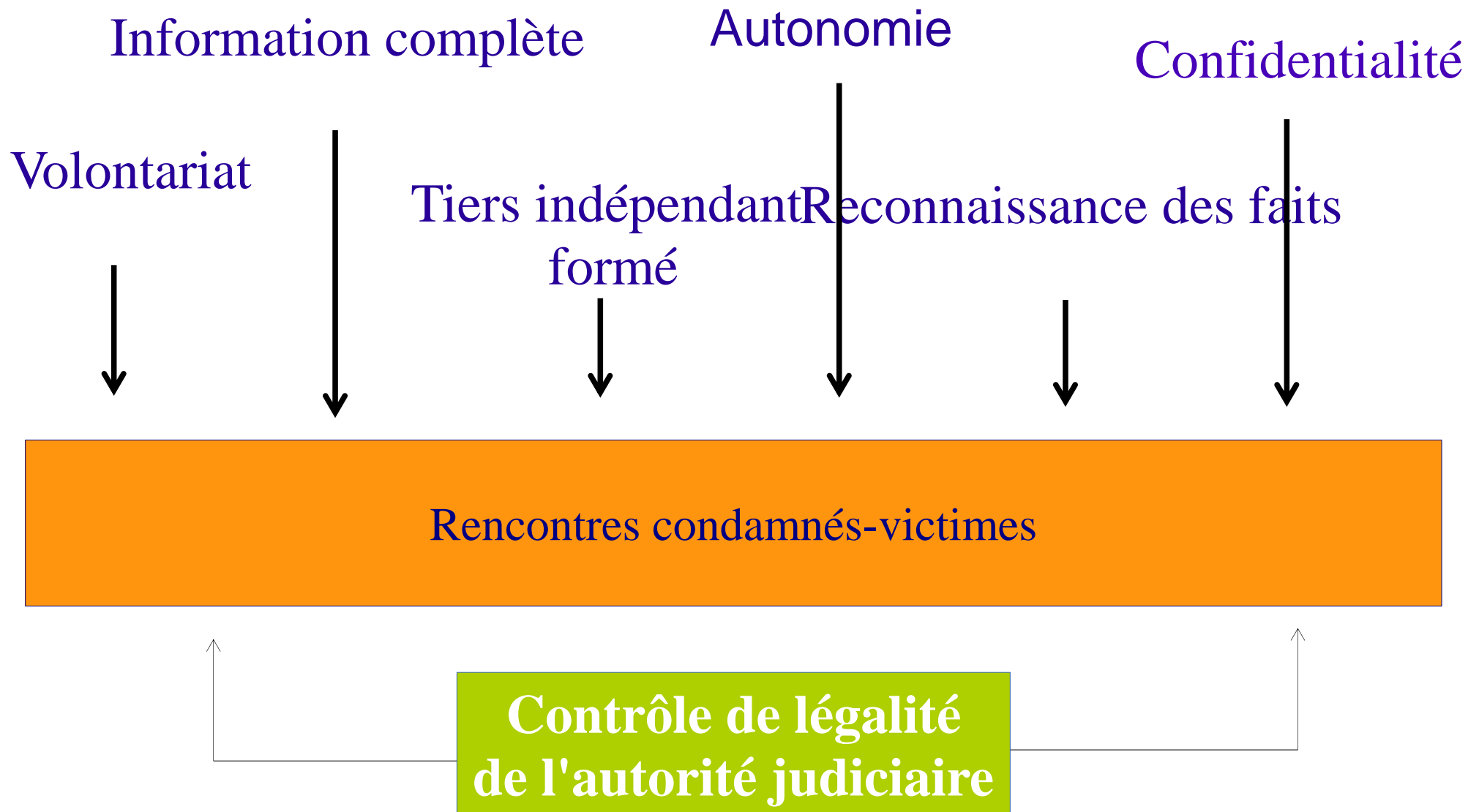
- Expérimentation de RDV à la Maison Centrale de Poissy en 2010
- Conférence de consensus sur la prévention de la récidive lancée en 2013 par Christiane TAUBIRA
- Loi du 15 août 14 relative à l'individualisation des peines et renforçant l'efficacité des sanctions pénales
- Circulaire du 15 mars 17 relative à la mise en œuvre de la justice restaurative

Article 10-1

code de procédure pénale

« A l'occasion de toute procédure pénale et à tous les stades de la **procédure**, y compris lors de l'exécution de la peine, la victime et l'auteur d'une infraction, sous réserve que les **faits aient été reconnus**, peuvent se voir proposer une mesure de justice restaurative.[...] Cette mesure ne peut intervenir qu'après que la victime et l'auteur de l'infraction ont reçu une **information complète** à son sujet et ont **consenti expressément** à y participer. Elle est mise en œuvre par un tiers formé à cet effet, sous le contrôle de l'autorité judiciaire ou, à la demande de celle-ci, de l'administration pénitentiaire. Elle est **confidentielle** [...] »

Principes et conditions



Un exemple de modèle restauratif
« *les rencontres condamnés victimes* »

Se faire rencontrer des victimes et des condamnés (libres) ne se connaissant nullement mais réunis en tenant compte de la similitude des actes commis par les uns et subis par les autres, en présence de bénévoles issus de la société civile.



Les partenaires

Juridictions



Formation
Évaluation



Conseil technique
À l'animation



Supervision
A+MC



Mise à disposition
de salles



Les partenaires

Juridictions



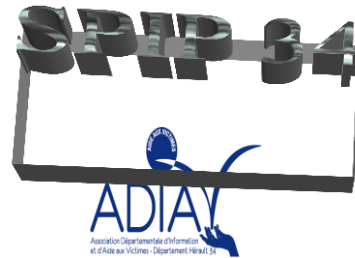
Formation
Évaluation



Conseil technique
À l'animation



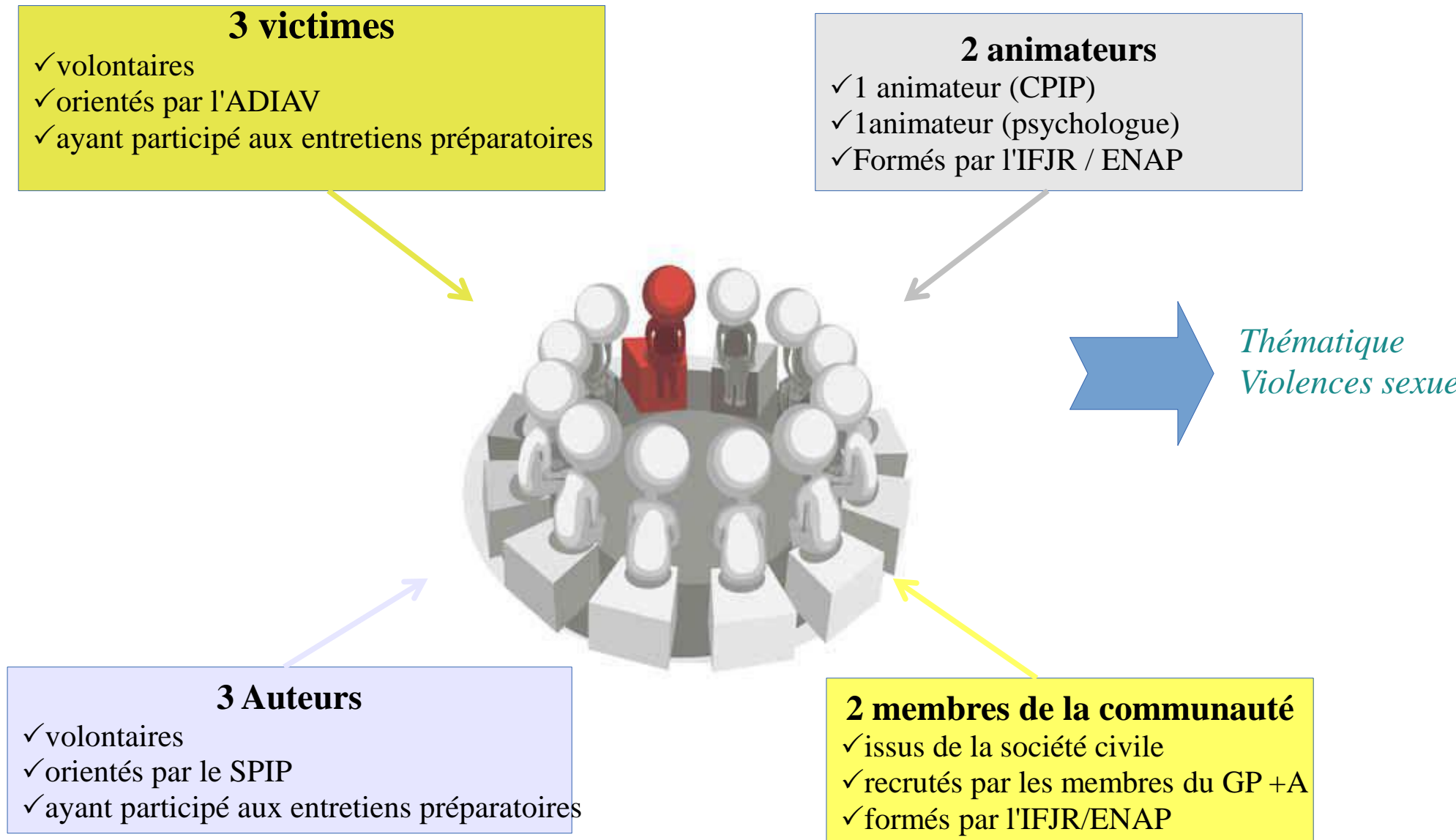
Supervision
A+MC



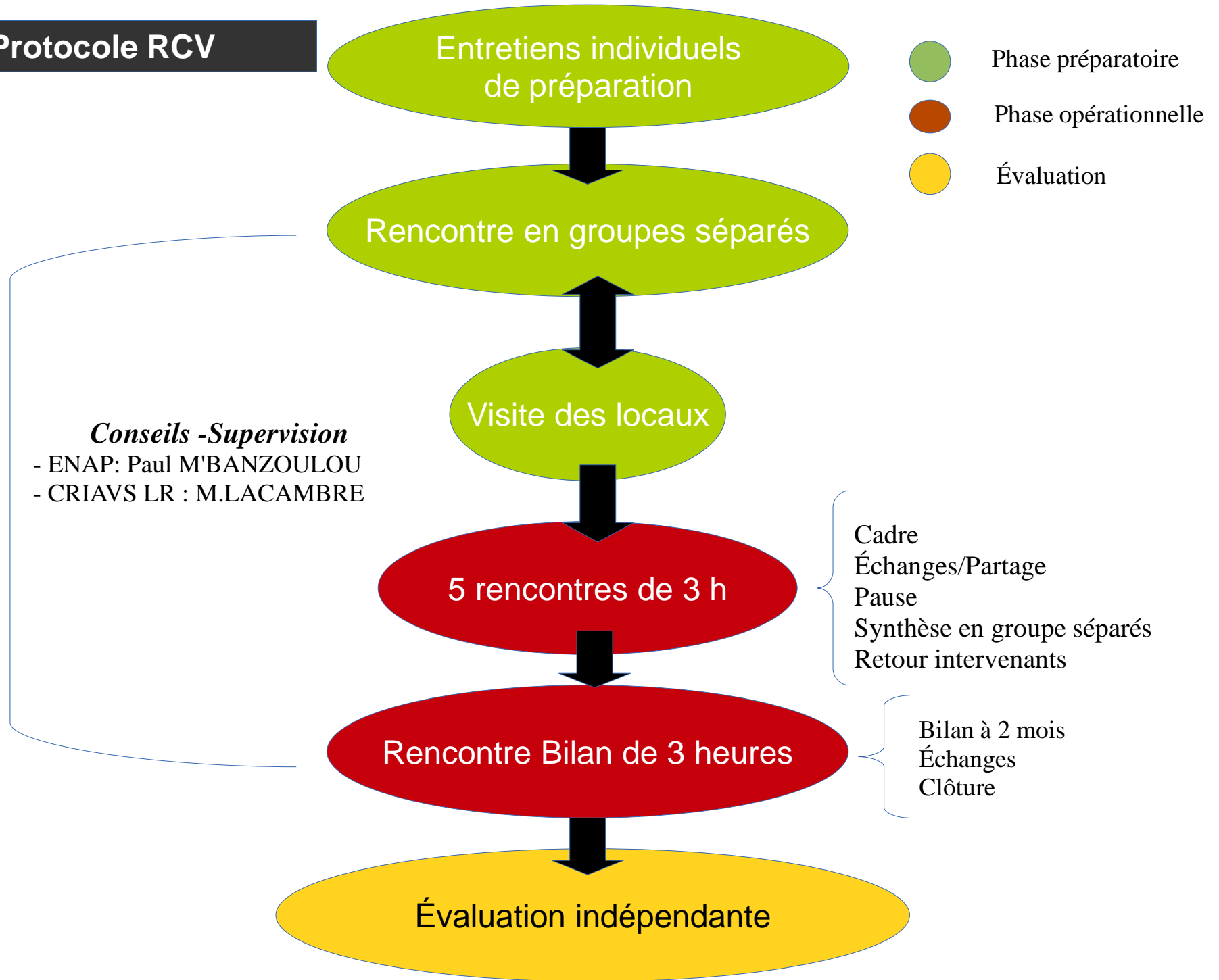
Mise à disposition
de salles



Les acteurs du programme



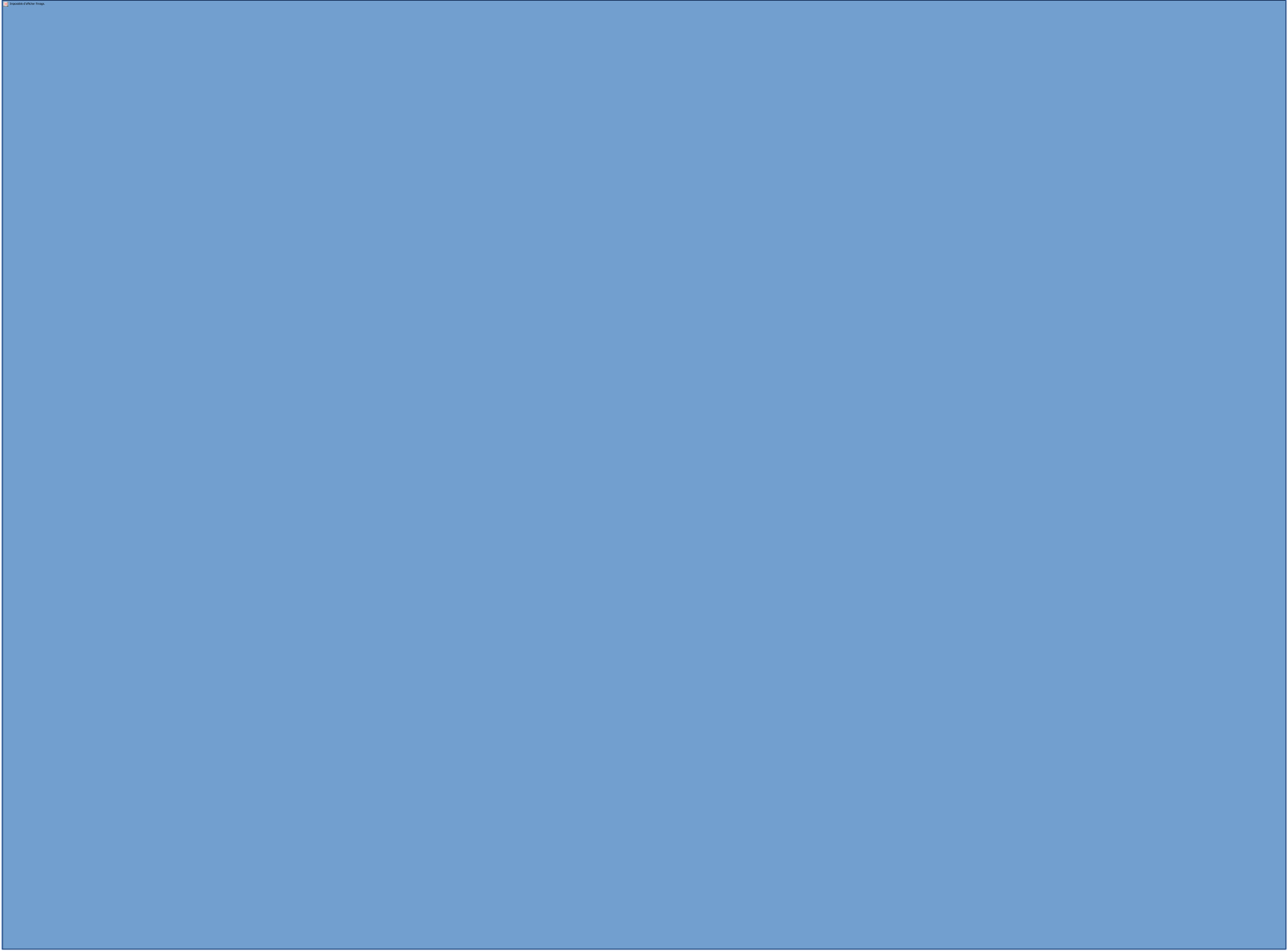
Protocole RCV



ET A PART
VOS ATTENTES, VOS
BESOINS, VOS OBJECTIFS,
VOTRE PERSPECTIVE DE
CARRIÈRE... QU'EST-CE
QUE VOUS AVEZ A
ME RACONTER ?



Les attentes des participants



Ce qu'en disent les participants.....

On comprend mieux le mal
Qu'on a fait...moi ça m'a aidé..
(auteur)

Mes attentes ont été satisfaites J'étais dans des
peurs et ces peurs s'affrontent quand on est bien
accompagné...J'ai ressenti
un sentiment de déculpabilisation
(victime)

Je me suis pardonnée... ma vision de l'agresseur
a évolué...Lors de la 1ère séance, j'étais en colère et
agressive ,à partir de la 3ème, je me suis adoucie..
à la fin , je ne les ai plus vu comme des monstres mais
Comme des êtres humains...
(victime)



...ça m'a permis de pouvoir
parler plus facilement, de m'ouvrir...
je vois les choses différemment...
J'ai compris pourquoi ma fille ne voulait
plus me voir....
(auteur)

L'organisation était très bien,
On se sentait en sécurité..
Au début personne ne voulait prendre
le bâton de parole et à la fin
tout le monde le voulait...
(auteur)

Je me sens plus apaisé..Je n'ai plus de
sentiment d'agressivité envers eux ... mon rapport
aux hommes à changer...ces rencontres m'ont
permis d'asseoir une certaine assurance
par rapport à ma vie...
(victime)